

[Anecdote]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1897)**

Heft 34

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

apprimes qu'une de ces bandes s'avancait, marchant de nuit, caphant sa marche, et qu'elle devait passer par dessus nos monts, pour aller recueillir à leur pied les fruits de la vigne. On venait nous enlever le peu que nous possédions, et peut-être, comme il est arrivé maintes fois, livrer nos maisons aux flammes.

(A suivre.)

Décoré :

M. Auminet, fabricant de bandages herniaires élastiques brevetés s. g. d. g., a été nommé chevalier de l'Ordre du Mérite agricole, honneur qu'il ambitionnait depuis longtemps. Pour fêter cet heureux évènement, il a invité ses amis à dîner : M. Rotard, droguiste, et son épouse ; M. et Mme Colardeau, fabricants d'engrais chimiques ; Mlle Filâtre, vieille fille et rentière ; Beaucou, camarade de collège d'Auminet ; l'officier de santé Cassebras et quelques voisins.

En attendant l'heure du dîner, les invités sont réunis dans le salon.

— Comme ça, dit Colardeau, Auminet est décoré du Mérite agricole ; ne trouvez-vous pas cela singulier ?

CHEUR DES AMIS. — Ah ! si, par exemple !

ROTARD. — En voilà un fumiste !

CASSEBRAS. — Je ne vois pas quel rapport il y a entre sa profession et la distinction dont il est l'objet.

ROTARD. — Je ne comprends pas qu'il ait accepté.

MME ROTARD. — Ni moi.

BEAUCOU. — Qu'est-ce qu'il a bien pu faire ? Comme fabricant, on aurait pu le nommer chevalier... d'industrie.

Mlle FILATRE. — Vous êtes mordant.

COLARDEAU. — Ainsi, moi, en ma qualité de fabricant d'engrais chimiques, je rends journellement des services à l'agriculture ; je ne le suis pas.

Il est vrai que je ne suis pas intrigant.

ROTARD. — Encore s'il avait un jardin, s'il cultivait.

Mlle FILATRE. — Sa femme et lui ont la campagne en horreur.

COLARDEAU. — Il ne sait pas distinguer un peu plier d'un cerisier.

BEAUCOU. — En fait de connaissances agricoles, je lui ai fait croire que pour faire venir du blé on semait de la mie de pain.

Tous, riant. — Elle est est bien bonne, celle-là ! Et il est décoré du Mérite agricole !

CASSEBRAS. — On voit de drôles de choses.

COLARDEAU. — C'est tout simplement ridicule.

ROTARD. — Moi, j'ai une maison de campagne à Charenton, je cultive des hortensias qui ont été médaillés au concours agricole de Bagnolet et je ne suis pas décoré.

MME ROTARD. — Pourtant tu t'occupes d'agriculture.

ROTARD. — C'est sa femme qui a dû lui mettre cela dans la tête.

BEAUCOU. — Il croit que c'est arrivé.

MME COLARDEAU. — Et il donne un dîner !

CASSEBRAS. — Il n'a pas le triomphe modeste.

BEAUCOU. — Au dessert, je lui demanderai ce qu'il a fait.

Tous. — Voilà une bonne idée !

MME COLARDEAU. — Il faut lui demander ce qu'il a fait, pour voir la tête qu'il fera.

COLARDEAU. — En ma qualité de plus ancien, je le féliciterai ; après, vous lui poserez cette question.

Auminet entre.

Tous se précipitent au-devant de lui, les mains tendues ; il serre la main à chacun.

— Mes chers amis, c'est bien aimable à vous d'avoir accepté mon invitation.

COLARDEAU. — Toutes mes félicitations.

AUMINET. — Merci, merci mille fois.

MME COLARDEAU. — C'est avec le plus grand plaisir que nous avons appris la distinction flatteuse dont le ministre vous a honoré, distinction aussi flatteuse que méritée.

AUMINET. — Vous êtes mille fois trop bonne.

ROTARD. — Tous mes compliments : on n'a fait que vous rendre justice.

BEAUCOU. — Tu ne saurais croire le plaisir que j'ai éprouvé en apprenant la bonne nouvelle.

AUMINET. — Je n'en doute pas ; n'es-tu pas un ami d'enfance, un camarade de collège ?

BEAUCOU, se bouchant le nez. — C'est singulier, cela sent la peinture ici.

AUMINET. — Tu trouves ?

BEAUCOU. — Mais c'est toi, parleu !

AUMINET. — Moi ? comment cela ?

BEAUCOU. — Tu es fraîchement décoré.

Tous. — Bravo ! bravo ! Il est très bon celui-là.

AUMINET, riant. — Toujours le même, toujours spirituel.

BEAUCOU. — Tourne-toi un peu que je voie.

AUMINET, pirouettant avec complaisance. — N'est-ce pas que cela me va bien ?

MME ROTARD. — Le ruban est très joli.

AUMINET. — Vert et rouge ; cela se marie bien.

BEAUCOU. — C'est panaché. On a eu sa petite ambition.

AUMINET. — Que veux-tu ; aujourd'hui, il faut avoir une décoration.

Mlle FILATRE. — Vous avez raison ; quand on peut l'être...

Entre Mme Auminet.

Nouvelles félicitations, nouvelles poignées de main.

MME AUMINET. — Le dîner est servi, à table.

CASSEBRAS, offrant le bras à Mme Auminet. — Nous boirons à la santé du nouveau chevalier !

Les invités passent dans la salle à manger.

On sert le potage.

MME COLARDEAU à Mme Auminet. — Vous devez être bien heureuse ?

MME AUMINET, haussant les épaules. — Moi ? Il a voulu l'être, il l'est.

AUMINET. — C'est grâce à toi si je le suis.

ROTARD, bas à Mlle Filâtre. — Sa femme fait aussi de l'agriculture en chambre ?

Mlle FILATRE, à Mme Auminet. — Vous devez être fière, madame, d'avoir un mari décoré ?

MME AUMINET. — Moi, non ; mais c'est pour les enfants.

BEAUCOU. — Ce potage sent le poireau.

Tous. — Ah ! très joli ! très joli !

BEAUCOU. — Aimez-vous le poireau, on en a mis partout.

MME AUMINET. — Je vous assure qu'il n'y en a pas.

AUMINET. — Tu ne vois pas que c'est une plaisanterie.

MME ROTARD. — Je ne sais pas pourquoi on appelle cette décoration l'ordre du poireau.

BEAUCOU. — On aurait aussi bien pu l'appeler l'ordre de la carotte.

Mlle FILATRE, minaudant. — Que vous êtes méchant !

BEAUCOU à Auminet. — Combien as-tu acheté de mètres de ruban ?

Tous, riant. — Ah ! ah ! très drôle !

AUMINET. — Satané Beaucou, toujours le même !

BEAUCOU. — Savez-vous pourquoi Auminet a été décoré ?

Tous. — Pourquoi ?

BEAUCOU. — Parce qu'il ne l'était pas.

Eclat de rire général.

Les plats succèdent aux plats ; les vins généreux aux vins capiteux. Au dessert, on apporte le champagne.

Très digne, Colardeau pose sa serviette sur la table, prend son verre et se lève.

Silence profond.

— Mon cher ami. (Il tousse) Hum, hum. Je suis heureux que ma qualité de plus ancien m'ait désigné pour prendre la parole dans cette circonstance, et c'est pour moi un grand honneur que de servir de porte-voix à l'honorable assistance qui nous entoure.

Je crains d'être au-dessous de ma tâche, aussi je demande toute votre indulgence.

Je serai bref. Je tiens à vous dire combien nous avons été surpris, agréablement surpris, en apprenant de quelle distinction flatteuse vous avez été l'objet ; nous avons tous éprouvé un plaisir énorme... un énorme plaisir. Je félicite le ministre d'avoir enfin rendu justice à votre mérite... (cherchant ses mots) à votre mérite... agricole. Cette décoration que vous méritez...

BEAUCOU, soufflant. — En la méritant comme si tu la méritais.

Tous. — Silence !

AUMINET. — Tu ne seras jamais sérieux.

COLARDEAU, reprenant. — Cette décoration que vous méritez sous tous les rapports n'a jamais été mieux placée. Je ne crains pas de le dire : un gou-

vernement s'honore en honorant des hommes tels que vous.

Je bois à votre santé.

Tous. — Bravo ! bravo !

Les verres s'entrechoquent. Quand le calme est rétabli, Auminet prend la parole.

— Mon cher Colardeau, je suis profondément ému des marques de sympathie que vous venez de m'exprimer au nom de tous ; je vous remercie du fond du cœur pour les compliments flatteurs, beaucoup trop flatteurs pour mon faible mérite, que vous venez de m'adresser.

Si j'ai tenu à cette distinction, ce n'est pas pour moi, vous connaissez ma modestie, les honneurs : fumée !

BEAUCOU, bas à Mlle Filâtre. — Fumiste va !

AUMINET, continuant. — C'est pour ma famille, pour mes amis. On ne s'appartient pas.

Je vous remercie tous d'avoir bien voulu répondre à mon appel. Je ne l'oublierai jamais.

Merci, merci !

Tous. — Vive le chevalier !

BEAUCOU. — Et maintenant que tu l'es, dis-nous quels services tu a rendus à l'agriculture. Tu lui as posé un bandage ?

AUMINET. — Quels services j'ai rendus ?...

BEAUCOU. — Enfin, qu'est-ce que tu as fait ?

AUMINET. — Ce que j'ai fait ! Pas mal de démarches, tu sais ! Demande à ma femme.

MME AUMINET. — Et moi donc ! Ce serait à refaire, je ne recommencerais pas. Ne compte plus sur moi.

MME COLARDEAU. — Vous le dites, mais...

MME AUMINET. — Non, chère madame, c'est trop fatigant !

EUGÈNE FOURRIER.

LES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MOYENNE ET DES ÉCOLES INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU CANTON DE VAUD organisent une fête pour le 25 septembre prochain. À ce propos, nous pensons que plusieurs de nos lecteurs trouveront intérêt à connaître quelques détails des débuts de cet établissement d'instruction secondaire, actuellement en pleine prospérité.

C'est en octobre 1837 que la Municipalité de Lausanne a décidé la création de l'Ecole moyenne ou industrielle.

Le cycle des études comptait trois années.

Les examens d'admission des premiers élèves ont eu lieu le 14 novembre 1837.

Le Comité d'inspection de l'Ecole était composé de MM. Louis Curtat, pasteur, H. Fischer et A. Verdel, municipaux.

Le personnel enseignant, à l'ouverture des cours, comprenait MM. Ch. de la Harpe (français) ; de Reich-Fevot (allemand) ; G.-H. Gauthier (histoire) ; Secretan-Mercier (mathématiques) ; E. Chavannes-Dutoit (physique) ; Ulysse Guinand (géographie) ; Rod. Picard (dessin).

Chaque élève payait une contribution scolaire annuelle de fr. 72.

Voulant encourager la nouvelle institution, le général de la Harpe lui fit don, en 1838, d'une somme de fr. 1200, ancienne monnaie.

Les anciens élèves qui n'auraient pas reçu les circulaires et formules d'adhésion pour la fête, envoyées par le Comité d'organisation, sont priés de donner immédiatement leur adresse, ainsi que celles qu'ils connaissent d'anciens camarades hors du canton, à la Commission des adresses et publicité (M. A. Borgeaud, impr., Lausanne).

Le comité serait reconnaissant à tous les anciens élèves qui liront ces lignes de bien vouloir, dès ce jour, envoyer directement leur adhésion et celles qu'ils pourraient recueillir, à l'adresse ci-dessus, sans attendre les circulaires de convocation.

(Communiqué.)

Quand le syndic du village de X désire que son opinion prévale dans une décision, il dit tout simplement au municipal qui n'est pas de son avis : *Kaise-lè, te ni qu'onna bîlè, te nâ rein à derè !*

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.